



MONTRODAT

Le Bulletin d'Information de la Municipalité

N° 78
février 2011

I
N
F
O
S

Le complexe Euroméditerranéen Sports Loisirs
Handicaps bientôt opérationnel.
Une date à retenir : mardi 15 mars journée
« portes ouvertes » au village de gîtes



SOMMAIRE :

- La cérémonie des vœux 2011
 - Les travaux
 - Vol à l'école
 - A votre service
 - Il y a 37 ans
 - Le Complexe
 - Un stagiaire en mairie
- *****

**CM N° 38 du 10/01/11
TICKETS SPORTS**

Vous pouvez retrouver ce Bulletin et en particulier les photos en couleur, sur le site

Internet : www.montrodât.fr

Téléphone : 04 66 32 10 68

Fax : 04 66 32 45 36

E-Mail : mairie.montrodât@wanadoo.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Cérémonie des vœux 2011



Moment toujours très important pour notre collectivité, la cérémonie des vœux a réuni cette année plus de 140 personnes. Cette désormais traditionnelle rencontre qui a l'avantage d'associer échange, information et convivialité est toujours un instant attendu et privilégié. Cette année, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Monsieur le Sénateur Jacques Blanc qui a présenté Monsieur Vincent Bardou, nouveau directeur du CEM-CRF et a exposé les grandes lignes du Complexe « Euroméditerranéen Sports Loisirs

Handicaps » qui sera achevé dans quelques mois à proximité du centre.

Monsieur le Député Pierre Morel et Monsieur Jean Roujon Conseiller Général, Président de la Communauté de communes du Gévaudan étaient également présents pour apporter leur soutien à l'action de l'équipe municipale et en particulier à notre Maire Rémi André. Après les discours, toute l'assemblée s'est retrouvée autour d'un apéritif préparé par l'équipe de Sylvain Boada du bar restaurant « Al Manjo Prunes ».



TRAVAUX

Dans le cadre des subventions « amendes de polices », 300 mètres de glissières de sécurité ont été posées sur la VC1 à proximité de la salle polyvalente. Cette opération, d'un coût de 8000 € pour laquelle nous avons obtenu 3030 € de subvention sur les exercices 2009 et 2010, vient compléter la sécurisation de cette voie de circulation pentue et très fréquentée.

Vol à l'école

Une ou plusieurs personnes se sont introduites dans l'école, en cassant une vitre, pendant les vacances de Noël. Le ou les malfaiteurs ont dérobé 3 ordinateurs dans une classe. Les gendarmes sont venus sur place pour recueillir des indices ; une plainte a été déposée.

A votre service

Mademoiselle Sophie Tourreau, assistance maternelle agréée depuis le 10 décembre 2010, se propose de garder vos enfants à plein temps, à partir de fin mars début avril. Pour tous renseignements : Mlle Sophie Tourreau place de l'église Montrodat Tél 06 70 10 94 30

Il ya 37 ans

Lu dans la revue « Lou País » de mars 1974

- Naissance de Sandrine au foyer Bousquet Girma, originaire de Chirac habitant les HLM du Centre.
- La Société de chasse a tenu son assemblée générale : en 1973, elle a procédé au lâchage de 14 lièvres, 30 faisans et 80 perdrix.
- Dans le bâtiment : les maisons Castanier, Moulin, Delamarre se terminent ; celle de Roger Compeyron sort de terre. Cela fera en tout près de quarante maisons neuves construites dans la commune depuis 10 ans.
- Les travaux d'adduction d'eau ont commencé en février : espérons que l'été prochain nous ne manquerons pas d'eau.
- A la suite des pluies diluviennes de décembre, la commune a été déclarée « commune sinistrée » ainsi que celles de Marvejols, Gabrias et Saint-Bonnet.

Complexe Euroméditerranéen Sports Loisirs Handicaps :

visite en avant première en compagnie de Monsieur Vincent Bardou

www.leshautsdugevaudan.com



Les travaux de construction du complexe Euroméditerranéen, cher au sénateur Jacques Blanc Président de l'ALLFS, vont s'achever et les infrastructures seront opérationnelles dans quelques semaines. Monsieur Vincent Bardou, nouveau directeur du CEM-CRF et de cette nouvelle entité, a eu la gentillesse de nous

recevoir pour nous commenter et nous faire visiter, en avant première, cette nouvelle réalisation de l'AFFLS. Nous le remercions vivement.

Cette réalisation dont le montant total des investissements est de l'ordre de 15 millions d'Euros est constitué de trois pôles distincts et complémentaires : Le village de gîtes « Les hauts du Gévaudan », le centre sportif « Marceau Crespin », le pôle de formation auxquels il convient d'ajouter la réfection des ateliers et de plusieurs unités de vie du CEM ainsi que la construction d'une nouvelle chaufferie. La Communauté de Communes du Gévaudan a assuré la maîtrise d'ouvrage des volets tourisme et sports qui s'élèvent à 9,350 millions d'Euros et ont bénéficié de 5,168 millions d'Euros de subventions.



D'une capacité maximum de 180 personnes, le village de gîtes est composé de 30 hébergements aménagés avec charme et confort. Totalement accessible aux personnes en situation de handicap, il prend place dans un site naturel exceptionnel, à 1000 mètres d'altitude.



Le centre sportif Marceau Crespin est un ensemble d'infrastructures sportives qui permettent la plupart des disciplines sportives ou de pleine nature, paralympiques ou non :

Un stade d'athlétisme en gazon synthétique doté d'une piste de 400 m avec 6 couloirs (MUNDO)

Les infrastructures présentes permettent la pratique des activités suivantes : Les lancers poids / marteau (cage mixte) ; le saut à la perche ; le saut en hauteur ; le saut en longueur et le triple saut ; le football et le Rugby

Pour taper la balle à n'importe quelle heure de la journée, deux terrains de tennis sont juxtaposés au stade.



Le gymnase :

Un nouvel équipement d'envergure complète ce complexe Handisport : un gymnase permettra de pratiquer la plupart des sports en salle : Basket, Volley-ball, Handball, Tennis, Tir à l'arc, Escalade.

L'espace Balnéo et remise en forme :

L'espace balnéothérapie et la salle de remise en forme ouvriront leurs portes pour des moments uniques et privilégiés avec: spa, hammam, sauna, solarium et salle de musculation...



Implanté dans le complexe Euroméditerranéen en plein cœur du pays du Gévaudan, le pôle formation est l'endroit idéal pour suivre une formation professionnelle.

La vocation du pôle formation est de répondre à des besoins gravitant autour de la notion de handicap au sens large. Ces formations sont organisées par le Complexe Euroméditerranéen Pôle Formation (CEPF). Certaines d'entre elles seront menées dans le cadre d'une convention passée avec le CFA (Centre de Formation des Apprentis) des métiers du sport de Montpellier et la FFHS (Fédération Française Handisports).

Le village de gîtes a ouvert ses portes, avec succès, au printemps 2010 : certaines semaines du mois d'août il affichait complet. Le centre de formation va lancer ses premières sessions et l'ouverture des infrastructures sportives est prévue dans quelques semaines. Au programme :

Grand prix régional des jeunes : Sarbacane, Mercredi 23 mars

Championnat de France foot fauteuil électrique

Le 1^{er} avril 2011, le complexe reçoit une manche du championnat de France de foot fauteuil électrique.

Montpellier Athlétisme Haut Niveau

Du 25 au 30 avril, le complexe accueille un stage d'entraînement du Montpellier Athlétisme Haut niveau qui compte dans ses rangs des internationaux et le champion d'Europe du décathlon Romain Barras

Championnat de France Open Handisport Haltérophilie

En France, au niveau National, il y a chaque saison une coupe de France, un championnat de France d'Hiver et un championnat de France open. Le complexe a la fierté de recevoir le championnat France Open le 17 et 18 avril 2011.

Grand prix régional adultes : Sarbacane, Mercredi 18 mai

Passage du Gévaudathlon

Dans un souci d'ouverture et d'intégration, Monsieur Bardou nous précise que toutes ces manifestations seront ouvertes au public et qu'il travaille actuellement à la possibilité d'une mise à disposition des installations aux associations sportives du bassin de vie.

A l'issue de cette visite, nous sommes absolument persuadés que l'ensemble des prestations et des installations proposées par le Complexe seront ce qui se fait de mieux, en France et peut-être au-delà de nos frontières, dans le domaine de l'accueil et du sport pour les handicapés mais également pour les valides. Les premières réservations et les contacts pris avec des délégations nationales et étrangères semblent confirmer ce sentiment.

Nous souhaitons, dans l'intérêt des sportifs qui utiliseront ces installations, des vacanciers qui séjourneront au village de gîtes, des jeunes qui bénéficieront des diverses formations et pour tout le bassin de vie qui, à l'évidence, bénéficiera de retombées économiques- qui ont déjà commencé pour les entreprises du bâtiment- que le Centre Euroméditerranéen sports, loisirs, handicaps de Montrodât devienne un site connu, reconnu et apprécié.

Grégory Daphné, stagiaire à la mairie



Je m'appelle Grégory Daphné j'ai 19 ans je viens de Fort de France en Martinique où j'étais scolarisé jusqu'en classe de 5^{ème}.

Je suis arrivé à Montrodât en septembre 2007 au Centre d'éducation motrice. Cet établissement était le seul qui me proposait un internat ne fermant pas le week-end. Cela à été un choc pour moi n'étant pas habitué à ce climat et surtout en milieu rural.

Le temps de m'adapter aux autres jeunes en situation de handicap a été long et difficile car je ne connaissais pas ce « monde ». Avec l'aide de M. Rémi André j'ai été scolarisé au

collège Marcel Pierrel en classe de 4^{ème}, j'ai poursuivie jusqu'en 3^{ème}, j'ai obtenu mon brevet des collèges. Par la suite je me suis orienté vers un BEP vente actuelle ment je suis une formation Bac pro accueil en classe de 1^{ère}. Dans le cadre de ma scolarité je dois effectuer des stages obligatoires de deux mois répartis sur l'année scolaire. Je fais mon premier stage à mi-temps à l'ADMR et à la mairie de Montrodât. Mon travail à la mairie consiste à l'accueil téléphonique, l'information des administrés, la tenue de l'agenda des rendez-

vous, l'enregistrement et le traitement du courrier, la saisie des courriers de M. le maire, la préparation des réunions.

Parallèlement à ma période de stage, je fais un essaie de vie en autonomie dans un appartement à Marvejols et je prépare mon permis de conduire. Je viens d'obtenir le code de la route à ma première tentative d'examen.

Je terminerai en disant que l'aide que m'apporte le Centre de Montrodât m'est très utile.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance N° 38 du 10 janvier 2011

Absent : Aleman Sylvestre

Absents ayant donné procuration : Catalano Joseph ; Fournier Maurice

Secrétaire de séance : Jean-Claude Gouny

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ✓ Location bureau | ✓ Attribution 2 ^{ème} tranche travaux village |
| ✓ Modification Régie d'avance | ✓ Forêt de Gimels |
| ✓ Mise à disposition du personnel | ✓ Indemnisation de droit d'eau (huis clos) |

Location Bureau

Monsieur le Maire rappelle le bail signé avec l'association de préfiguration du pays du Gévaudan. Deux personnes ont intégré l'équipe et cette association a besoin du deuxième bureau situé sur le même palier.

Après délibération le conseil municipal décide de leur louer ce bureau à compter du 1^{er} mars 2011 pour un loyer mensuel de 100 €. Ce loyer sera indexé sur l'IRL du 4^{ème} trimestre 2010, soit 119,17. Cette révision interviendra chaque 1^{er} mars.

Vote : Pour à l'unanimité

Modification Régie d'avance

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'objectif de la trésorerie de supprimer les régies d'avance. Elle sera remplacée par une carte pro- privilèges de la poste. Monsieur le Maire propose de la modifier en supprimant l'activité régie d'avance. La régie des recettes est maintenue pour encaisser les produits suivants : chèques de caution de la salle polyvalente et du préau de l'école au compte 165 ainsi que les chèques des locations salle polyvalente, préau de l'école au compte 752 et également des chaises et des tables au compte 758.

Vu la décision constitutive de la régie d'avances pour le paiement des dépenses de droits d'affranchissement en date du 22/12/2004.

Vu l'arrêté de nomination de Mme BOUT Françoise comme régisseur d'avances en date du 29/12/2004.

Vu l'adhésion à la carte privilèges de la poste permettant de procéder à l'achat de timbres au guichet de la poste sans débours en numéraire. Le conseil municipal informé décide de procéder à la suppression de l'activité régie d'avance affranchissement.

Vote : Pour à l'unanimité

Mise à disposition du personnel

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14/12/2009 autorisant Monsieur le Maire à mettre à disposition de la commune de Marvejols une partie du personnel caisse des écoles.

A ce jour nous avons un ouvrier en accident du travail, cela pose un problème de fonctionnement notamment en période de neige ou de congés annuels. Après discussion entre les deux collectivités il est possible que la commune de Marvejols mette à disposition de

la commune de Montrodât du personnel communal.

Conformément aux dispositions de la loi n°84-531 du 26/01/84 et des décrets n° 85-1081 du 8 octobre 1985 ainsi que le décret 2008-580 du 18/06/08. En conséquence une convention de mise à disposition doit être signée entre la commune d'origine et la commune d'accueil. Elle doit être portée à connaissance du personnel mis à disposition. Elle règle la durée, les horaires, le remboursement de la rémunération.

Vote : Pour à l'unanimité

Attribution 2^{ème} tranche travaux village

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 8 juillet 2010 par laquelle la commune de Montrodât avait attribué la première tranche de travaux du village à l'entreprise MARQUET. La deuxième tranche conditionnelle dépendait de l'attribution des subventions du conseil régional et du conseil général. La commune disposait d'un délai de 10 mois pour confirmer la tranche conditionnelle. A ce jour le financement est acquis. Au vu des attributions de subvention, le conseil municipal décide d'attribuer la deuxième tranche de travaux. Elle s'élève pour la partie réseaux humides à 102 611,44 € HT et pour les réseaux secs à l'aménagement de surface à 184 421,92 € HT.

Vote : Pour à l'unanimité

Forêt de Gimels

Sur proposition de l'ONF et après en avoir délibéré, le conseil municipal demande l'inscription des coupes ci après détaillées à l'état d'assiette 2011 et décide de leur destination :

Vente publique

Forêt	Section bénéficiaire	Parcelle	Surface parcourue	Volume présumé	Observations
Gimels et Palhers	Gimels et Palhers	12	2.37	210	
Gimels et Palhers	Gimels et Palhers	14	1.58	430	

Après avoir délibéré le conseil municipal donne son accord sur l'inscription et la destination des coupes de bois sur la section de commune Gimels et Palhers, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches, et à signer tous

les documents nécessaires à sa bonne réalisation et aux opérations de vente éventuelles.

Les recettes et les dépenses des opérations précitées seront inscrites dans les états annexés des sections concernées du budget communal.

Vote : Pour à l'unanimité

Indemnisation droit d'eau Limouzette

En début de séance Monsieur le Maire a demandé à l'assemblée de traiter à huis clos le point inscrit à l'ordre du jour « Indemnisation droit d'eau ». Le conseil municipal a accepté à l'unanimité.

M. le maire rappelle brièvement l'historique de ce dossier :

Suite aux captages des sources de la Limouzette, la fourniture gratuite d'eau, jusqu'à concurrence de 1200 m³ par an, a été consentie, par délibération du conseil municipal puis par acte notarié en 1980, à la famille BRINGER de Vimenet, propriétaire des terrains où les sources ont été captées.

La législation actuelle interdit aux collectivités toute distribution d'eau gratuite. C'est pourquoi une estimation de ce droit d'eau a été demandée au service des domaines : celui-ci en a établi la valeur à 8 600 €. Cette proposition a été faite aux héritiers de l'indivision BRINGER. Un des héritiers n'a pas accepté cette offre. Par la suite le commissaire du gouvernement et le tribunal de grande instance de Mende ont entériné cette proposition. M. BRINGER Jean-Marc a alors fait appel de cette décision et un nouveau jugement a été prononcé le 17/01/2011 par la cour d'appel de Nîmes : le montant de l'indemnité due aux consorts BRINGER est fixé à 26 300 € et de plus la commune doit verser 1 950 € à M. BRINGER Jean-Marc au titre de l'article 700 du CPC Cet arrêt est susceptible d'un pourvoi en cassation mais ce recours n'a pas d'effet suspensif de sorte que les condamnations prononcées doivent être réglées.

Il faut aussi savoir que la Cour de Cassation se contente de vérifier la validité de l'arrêt et en cas de succès d'un pourvoi, l'affaire serait renvoyée devant une cour d'appel.

Compte tenu de tous ces éléments et après débat le conseil municipal décide de ne pas faire appel de cette décision, même s'il ne comprend pas pourquoi deux jugements peuvent être aussi différents.

Vote : Pour à l'unanimité

MONTRODAT INFOS est édité par la Municipalité de Montrodât

Directeur de la publication Rémi ANDRE

Responsable de la rédaction Jean-Claude GOUNY

Dépôt légal février 2011

Commune de MONTRODAT

TICKETS SPORTS (14 ans maxi)

VACANCES DE FEVRIER du 28.02 au 11.03.2011

Inscriptions au 04.66.32.10.68 à partir du Mardi 22.02

ATTENTION 2 Programmes (voir le verso)

PROGRAMME 1ère semaine :

Activités	PISCINE	PONEY	BOWLING	PATINOIRE	SKI de FOND *
Dates	Lundi 28.02	Mardi 29.02	Mercredi 2.03	Jeudi 3.03	Vendredi 4.03
Horaires (Départ- arrivée)	13h– 18h	9h45 – 12h15	13h30 – 17h45	13h30 – 17h30	13h30 – 18h
Conditions	5 € Savoir Nager 8 places	6 € De 6 à 8 ans 8 places	10 € A partir 9 ans 8 places	6 € A partir 8 ans 8 places	8 € A partir 9 ans 8 places

*Inscriptions : Mairie 04 66 32 10 68
88*

Renseignements : Christophe BESSE 04 66 32 08

Départs et arrivées : devant la salle polyvalente.

Lieux : **Piscine** : Parc Aquatique à St Flour. Savoir nager **OBLIGATOIREMENT**.

Poney : La Crouzette

Bowling : Millau

Patinoire : Aubrac Prévoir vêtements chauds et ne pas oublier les gants.

Ski de Fond : Laubert ou Bouviers. Prévoir tenue adaptée + change. * Si pas ne neige activité remplacé par piscine à St Chely 3€

TICKETS SPORTS (14 ans maxi)

PROGRAMME 2^{ème} semaine :

Activités	BISONS	TENNIS / BOWLING	PAINT BALL	FOOT	PARCOURS AVENTURE
Dates	Lundi 7.03	Mardi 8.03	Mercredi 9.03	Jeudi 10.03	Vendredi 11.03
Durées (départ-arrivée)	13h30 – 17h30	9h45 – 12h15 / 13h30-17h45	13h30 – 17h45	14h – 16h30	13h30 – 18h
Conditions	6 € A partir 6 ans 8 places	3 € / 10 € A partir 9 ans 8 places	12 € A partir 10 ans 8 places	2 € A partir 9 ans	6 € A partir 10 ans 8 places

Inscriptions : Mairie 04 66 32 10 68
88

Renseignements : Christophe BESSE 04 66 32 08

Départs et arrivées : devant la salle polyvalente.

Lieux : **Bisons** : Visite des bisons d'Europe en Calèche. Prévoir vêtements chauds.

Tennis : Initiation au terrain de Marvejols

Bowling : Millau.

Paint Ball : St Chély

Foot : Terrain derrière école

Parcours Aventure : Ste Enimie